OEA/Ser.W

 CIDI/INF.483/22

 19 janvier 2022

 Original: anglais

NOTE CONCEPTUELLE

Réunion ordinaire du

Conseil interaméricain pour le développement intégré (CIDI)

25 JANVIER 2022

(Préparé par la présidence)

THÈME : **Le rôle de l'OEA DANS unE REPRISE durable et inclusiVE de la région POST-COVID-19**

1. **Contexte/Justification**

Alors que le Conseil interaméricain pour le développement intégré (CIDI) entame ses activités du premier semestre 2022, il convient de faire le point de la situation dans un contexte marqué par des défis continus soulevés par la pandémie COVID-19. Bien que les effets de la pandémie sur les États membres ont été multiples, il existe des préoccupations et des réalités communes à tous les États membres de l'Organisation des États Américains (OEA).

Nous sommes bien conscients que notre région est celle qui connait le plus d’inégalités et est particulièrement touchée par les effets socio-économiques de la pandémie. Par conséquent, nous sommes maintenant confrontés à un recul par rapport aux modestes avancées réalisées vers les objectifs du Programme de développement à l’horizon 2030, se manifestant notamment au travers d'inégalités économiques, de manque de mécanismes de protection sociale efficaces et d’un accès insuffisant à l'éducation et à la technologie. À cela s'ajoute le risque particulier auquel est confrontée notre région du fait de son exposition aux effets du changement climatique et aux catastrophes naturelles.

Ces facteurs échappent au contrôle individuel de nos pays et nous poussent à comprendre que nous devons agir de manière collective et intégrale. Dans ce contexte, les espaces multilatéraux peuvent fournir des plateformes permettant d’échanger en se basant sur les réalités de nos pays dans un esprit de collaboration et de solidarité, afin de concevoir de nouvelles dynamiques nous permettant de contribuer non seulement aux efforts nationaux ou individuels mais également aux objectifs de développement régionaux.

Dès sa création, le CIDI a été en mesure de promouvoir la coopération solidaire entre les États membres au service du développement intégral. Exerçant la présidence du CIDI pour la période janvier-juin 2022, le Panama (ci-après « la présidence ») reconnaît l'importance d’impliquer les États membres au plus haut niveau dans les discussions et les travaux qui découlent du programme du CIDI. De plus, face aux défis en matière de ressources et à l'importance de promouvoir une approche institutionnelle plus efficace et collaborative, le travail de ce semestre pourra s’appuyer sur une approche inclusive, visant à relier les efforts et les idées de tous les domaines de l'OEA, pour échanger, coopérer, fournir des outils et soutenir le travail du CIDI.

1. **Objet de la réunion**

La première réunion du CIDI de 2022 sera l'occasion pour la présidence de donner le ton des délibérations que le CIDI tiendra au cours du semestre, en présentant les domaines thématiques et en invitant d’autres entités de l'Organisation à participer aux travaux du CIDI tout au long de ce cycle. La réunion abordera également des questions de procédure, notamment la présentation des rapports issus des réunions des ministres et des hauts-représentants tenues en 2021.

1. **Structure de la réunion**

La première partie de la réunion sera consacrée aux questions de procédure. Pour la deuxième partie, le président invitera le SEDI à mener une discussion ou table ronde avec d'autres entités de l'OEA afin de mettre en évidence la manière dont les travaux dans le domaine du développement et dans le cadre du programme du CIDI sont connectés aux activités d'autres entités, les différents défis existants et les sujets relatifs au développement intégral sur lesquels ces entités proposent de placer l’accent.

Guidés par la présidence, les États membres seront invités à partager leurs expériences concernant les activités menées par rapport au programme du CIDI en 2021, les leçons apprises et leurs perspectives sur les thèmes les plus importants se profilant à l’horizon. La parole sera également donnée aux délégations souhaitant fournir un retour d'information, faire des suggestions sur la base de leurs expériences nationales ou régionales et proposer une collaboration dans le cadre plan de travail proposé.

 La présentation des rapports sera suivie d'un débat sur les interactions entre le programme du CIDI et d'autres entités du Secrétariat de l'OEA. La discussion sera modérée par Mme Kim Osborne, Secrétaire exécutive au développement intégré.

 **Discussion/table ronde**

* La Secrétaire exécutive au développement intégré présentera le travail du SEDI et invitera chaque entité listée ci-dessous à indiquer comment elle contribuera aux discussions et délibérations du CIDI au cours du semestre.
* SEDI : Mme Kim Osborne : introduction au travail et à la pertinence du CIDI, thèmes à aborder lors des prochaines réunions du CIDI au cours du premier semestre 2022, comme indiqué par la présidence du CIDI. La présentation se concentrera sur les défis les plus saillants auxquels la région est confrontée et sur les activités actuellement mises en œuvre par le SEDI pour les relever.
* Panélistes :
* CIM – Mme Alejandra Mora Mora – Secrétaire exécutive de la Commission interaméricaine des femmes (CIM), OEA – Perspectives sur la situation actuelle des femmes dans le contexte des défis pour le développement dans la région, et rôle potentiel que les femmes peuvent jouer dans les efforts de reprise et de renforcement de la résilience post-COVID-19
* SARE – Mme Maricarmen Plata – Secrétaire à l'accès aux droits et à l'équité, OEA – Introduction aux thèmes du développement social et de la migration et comment relever au mieux les défis dans le contexte du CIDI
* REDESCA – Mme Soledad García Muñoz – Rapporteuse spéciale sur les droits économiques, sociaux, culturels et environnementaux (SRESCER), Commission interaméricaine des droits de l'homme, OEA – Importance d'une approche multidimensionnelle de la reprise et de la construction de la résilience, incorporant les initiatives proposées pour connecter le travail du système interaméricain en mettant l'accent sur les droits économiques, sociaux, culturels et environnementaux
1. **Résultats de la réunion**

Il est prévu que la session contribue aux objectifs suivants :

1. Avec les apports des États membres, classer par ordre de priorité les principaux thèmes proposés dans le projet de plan de travail qui seront couvert lors des réunions du CIDI de ce semestre, en fonction de leur pertinence pour la région à l'heure actuelle;
2. Présenter une méthodologie de travail visant à créer un environnement collaboratif pour assurer l'efficacité et élargir la portée de ce que l'OEA peut fournir en tant qu'acteur clé dans les efforts multilatéraux pour promouvoir le développement;
3. Encourager les États membres à s'engager davantage dans le travail du CIDI en offrant des possibilités de discussions de haut niveau, d'initiatives de coopération et de collaboration sur des questions d'importance collective.

CIDRP03446F04